

17 déc 2020 -09:43

Les ministres De Sutter et Lalieux débloquent 500 000 euros pour améliorer les conditions de travail des fonctionnaires avec un handicap

La ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et la ministre chargée des Personnes handicapées Karine Lalieux vont investir 500 000 euros dans l'amélioration du soutien aux fonctionnaires fédéraux avec un handicap. Que ce soit au bureau ou à domicile - pour le télétravail - les fonctionnaires avec un handicap recevront du matériel plus adapté pour faire leur travail correctement. La ministre De Sutter justifie la mesure en ces termes : « Le télétravail n'est pas évident pour bon nombre de personnes, a fortiori pour les agents porteurs d'un handicap qui ne peuvent pas s'asseoir à leur bureau adapté en ce moment. Nous allons maintenant les soutenir davantage, pour qu'ils puissent eux aussi faire leur travail depuis leur domicile. »

Depuis la fin octobre, le télétravail est obligatoire pour tous les travailleurs en Belgique, sauf si c'est impossible. Les fonctionnaires ne font pas exception, mais pour un petit groupe de fonctionnaires avec un handicap, c'est encore moins évident que pour leurs collègues. La ministre de la Fonction publique Petra De Sutter a débloquent 500 000 euros au fédéral pour améliorer le confort de leurs postes de travail, tant à la maison qu'au bureau. « Moyennant une intervention limitée, nous pouvons leur faciliter grandement la tâche », déclare la ministre Lalieux. « Pensez aux règles spéciales en braille pour les malvoyants, au sous-titrage automatique des appels vidéo pour les malentendants, ou à des bureaux à hauteur réglable pour les collègues en fauteuil roulant. » La ministre De Sutter poursuit : « Si nous attendons d'eux - comme du reste de la population belge - qu'ils travaillent à domicile pendant cette crise du coronavirus, et aussi en partie après la crise, nous devons leur apporter le meilleur soutien possible. Parallèlement, nous allons également investir davantage dans leurs postes de travail au bureau, où ils travaillent la plupart du temps, après la fin des mesures contre la Covid-19. »

Le rapport annuel de la Commission d'accompagnement pour le recrutement de personnes avec un handicap dans la fonction publique fédérale (CARPH) montre que le taux d'emploi des fonctionnaires fédéraux avec un handicap a de nouveau diminué, tout comme les années précédentes. En 2019, ce taux était encore de 1,22 %, alors que l'objectif à atteindre est fixé à 3 % depuis des années. Le taux a atteint un sommet de 1,54 % en 2012, mais il n'a cessé de régresser depuis lors. Deux raisons peuvent expliquer cette situation : la plupart des agents avec un handicap enregistré sont plus âgés que la moyenne et beaucoup d'entre eux prennent leur retraite. Mais plus généralement, certains n'osent pas s'enregistrer comme travailleur avec un handicap, de peur que cela ne freine leur carrière.

Si nous voulons renverser la tendance et nous rapprocher un jour de cette norme de 3 %, il faut que les gens sachent que l'enregistrement d'un handicap n'aura pas de conséquences négatives pour aucun fonctionnaire », indique la ministre De Sutter. « Au contraire, si nous, en tant qu'autorité, savons où le bât blesse, nous pourrions les aider en investissant de manière ciblée là où c'est nécessaire. En outre, les investissements supplémentaires permettront d'offrir de meilleures conditions de travail, et nous rendrons également la procédure de sélection plus inclusive, en particulier dans les services publics où les taux d'emploi sont nettement inférieurs à la moyenne. Nous devons ainsi éviter une nouvelle régression. Ce budget est un signal fort que nous voulons travailler à l'égalité des chances et à une administration fédérale inclusive, quel que soit le handicap ou l'âge », concluent conjointement les ministres De Sutter et Lalieux.

Cette mesure sera financée par l'enveloppe de la Task Force 'Groupes vulnérables'.

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be